

Réception des personnels des Grands lacs de Seine à l'occasion de la nouvelle année

Jeudi 25 janvier 2007

intervention de

Pascal Popelin

Président des Grands lacs de Seine

Vice-président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

23 | 07

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je suis très heureux, avec mon épouse, avec les membres du Bureau et du Conseil d'administration, de vous accueillir pour cette traditionnelle réception qui me permet, à l'occasion de la nouvelle année, de retrouver la quasi-totalité des personnels des Grands lacs de Seine. Je dis la quasi-totalité, car notre mission au service du public ne saurait souffrir d'interruption. J'ai donc une pensée chaleureuse et j'adresse mes salutations à ceux de vos collègues dont c'est, cette année, le tour de rester aux manettes de commande et de contrôle de nos ouvrages, pour assurer la continuité et la sécurité du service. Qu'ils aient choisi d'être d'astreinte aujourd'hui ou que le planning les ait désignés, leur situation témoigne des contraintes qu'implique votre action au quotidien. Tant de nos concitoyens pensent que la fonction publique est une sinécure...

Le moment que nous allons passer ensemble est, à mes yeux, une occasion privilégiée de rassemblement de l'ensemble du personnel de l'Institution, puisque vous êtes -en temps normal- géographiquement répartis sur les sites de nos quatre ouvrages où au siège parisien. Je me réjouis d'accueillir aussi quelques uns de nos partenaires, avec lesquels nous sommes en contact de travail étroit, tout au long de l'année.

Ce rassemblement se doit d'être, bien entendu, placé sous le signe de la détente et de la convivialité. Voilà pourquoi je parlerai au moins cinq fois plus longtemps que notre directeur général ! Daniel Guillaumont, dans le bilan qu'il vient de dresser de l'année écoulée, l'a démontré : notre Institution travaille, elle travaille bien : recherche de qualité, optimisation de nos moyens, excellence environnementale, meilleure communication en direction du grand public et des acteurs institutionnels, maintenance de nos installations, réparation et modernisation de nos outils, innovations, nouveaux défis, amélioration du fonctionnement et des conditions de travail : vous connaissez bien désormais les objectifs que j'ai souhaité confirmer ou assigner aux Grands lacs de Seine depuis maintenant près de six ans.

Je les crois essentiels : essentiels pour notre avenir, essentiels pour notre crédibilité qui, je le pense, est unanimement reconnue, mais qu'il faut sans cesse asseoir et confirmer.

Si les missions que nous menons ont toujours été -pour nous- primordiales, elles s'inscrivent désormais dans un contexte plus global qui fait l'objet d'une attention beaucoup plus grande des décideurs et du grand public, de plus en plus sensibles aux enjeux de protection de l'homme et de préservation de la nature.

Votre savoir faire, votre expérience, votre expertise, ce que vous mettez en œuvre tous les jours, à tous les niveaux, du barragiste à l'ingénieur en passant par l'administratif, constituent notre principale force. Cet atout, je sais pouvoir compter sur vous, pour, non seulement, le préserver mais également le développer et le déployer afin d'affronter les enjeux qui nous attendent.

Ces enjeux, les perspectives d'avenir, ce sont la poursuite de la modernisation de nos équipements ; l'amélioration, bien sur, des conditions de travail, avec en particulier, cette année, la construction des nouveaux bureaux de la circonscription Marne selon les normes de haute qualité environnementale comme l'a souhaité le Conseil d'administration.

Les enjeux, ce sont également les gros travaux d'entretien de nos ouvrages tels que la réhabilitation du canal d'aménée Seine ou le confortement du barrage de Pannecièrre. Je me réjouis que le travail de sensibilisation et de contact que j'ai entrepris avec toute l'équipe de la direction générale et que j'ai poursuivi au sein du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie où je suis élu depuis 2005, avec deux de nos vice-présidents Daniel Markovitch et Myriam Constantin, nous permette d'espérer recevoir un soutien financier de l'Agence dans le cadre de son 9^e programme. Ces financements nous seront bien utiles pour contenir les contributions que nous demandons à nos quatre départements constitutifs : le département de Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, qui supportent la quasi-intégralité de nos dépenses de fonctionnement. En cette période de difficultés liées aux transferts de charge imposés par l'Etat, je veille à ne pas contribuer à alourdir l'addition !

Autre enjeu de l'année 2007 : la mise en œuvre de la démarche de réduction de la vulnérabilité face aux crues auprès des collectivités locales, nouvelle mission majeure qui nous a été confiée par l'Etat.

J'ai gardé le plus le plus gros morceau pour la fin : il s'agit bien évidemment du projet de réalisation de notre cinquième ouvrage, celui de la Bassée. Ce projet, que nous étudions depuis des années, est maintenant officiellement inscrit dans le plan Seine élaboré sous la direction du préfet de la région Ile-de-France, préfet coordonnateur de bassin. La concrétisation de cet ouvrage se dessine donc peu à peu. Cela constitue une reconnaissance des propositions que nous avons faites et du travail sérieux d'études que nous avons effectué.

Puisque je parle du travail de chacun d'entre-vous, quelques mots à propos de l'évolution du statut. L'année 2007 marquera la poursuite du processus aujourd'hui engagé de manière concrète avec les premières mises à dispositions individuelles, la mise en place d'un Comité technique paritaire propre à l'Institution, la transposition et l'adaptation aux règles de la fonction publique territoriale des mesures réglementaires en vigueur au sein de la Ville de Paris. Si l'adoption du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale semble tarder en raison de divergences de vues significatives entre l'Assemblée nationale et le Sénat, il paraît raisonnable d'attendre la promulgation de la loi de modernisation de la fonction publique dont l'examen par le Parlement devrait s'achever au mois de février. Ces textes ne sont en effet pas sans conséquence pour la majorité d'entre vous, en particulier pour les nombreux agents qui appartiennent à la catégorie C.

Le travail d'évaluation permettant la mise à jour des propositions de détachement sur des cadres d'emplois de la fonction publique attractifs se poursuit en fonction de ces évolutions. Il s'agit d'un travail considérable. Nous prendrons, une fois encore, le temps nécessaire pour le mener à bien dans de bonnes conditions.

A ce jour, déjà près d'un agent sur quatre de la ville de Paris travaillant pour les Grands lacs de Seine a opté pour un détachement sur un cadre d'emplois de la fonction publique territoriale. Pour leur part, les recrutements directs au sein de la fonction publique territoriale se poursuivent à mesure des départs des agents admis à la retraite et des besoins des services.

Je vous avais promis un discours interminable. Je suis certain que vous ne me ferez pas reproche de ne pas tenir cette promesse là... Ceux qui me connaissent depuis maintenant quelques années savent que je suis un homme d'engagement. Je ne m'autorise à m'en affranchir que sur la longueur annoncée de mes interventions.

Permettez-moi donc simplement de terminer en vous adressant mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite, à titre personnel bien sûr, mais aussi au plan professionnel et collectif, pour notre Institution.